

<https://47.snuipp.fr/Apres-l-emotion>



Après l'émotion

- SNUipp 47 -

Date de mise en ligne : vendredi 4 octobre 2019

Dernière mise à jour : 4 octobre 2019

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Apporter de vraies réponses](#)
- [Des mesures d'ensemble](#)
- [Pétition intersyndicale](#)
- [Rassemblements du 03 octobre](#)
- [Communiqué national SNUipp-FSU](#)
- [Silence on meurt](#)
- [Ne pas se contenter d'une expression de](#)
- [Documents :](#)

Le message vidéo du ministre de l'Éducation nationale aux directrices et directeurs d'écoles [1] répond à l'émotion, mais pas à la colère ni aux questions posées par le suicide de notre collègue. Il y a pourtant urgence. Le 3 octobre, l'hommage à Christine Renon rendu dans tous les départements témoigne de la tristesse de toute une profession, mais dit aussi sa colère. Conditions toujours plus difficiles d'exercice du métier, travail empêché, perte de sens, fatigue, voire épuisement professionnel : le malaise est profond.

Dans sa vidéo, le ministre s'engage à mettre en œuvre un « comité de suivi sur la direction. » Il dit souhaiter y dégager un consensus et dans le même temps, un rapport parlementaire encourage la création d'un statut de chef d'établissement.

Or, on sait bien que cette question du statut ne fait pas accord dans la profession, pas plus que la création des établissements des savoirs fondamentaux, massivement rejetée par l'ensemble de la communauté éducative au printemps dernier, l'obligeant à les retirer de sa loi.

Apporter de vraies réponses

Pour le SNUipp-FSU, un statut de chef d'établissement du 1er degré serait une réponse inappropriée et de nature à aggraver les conditions de travail des directeurs et des directrices. Aucun statut ne leur permettra de répondre aux multiples sollicitations qui sont les leurs, ni à l'empilement des tâches et à la complexification de leurs missions. Pire, cela les éloignerait de leurs équipes, alors même que l'isolement aggrave les problèmes.

La direction d'école a besoin de reconnaissance, c'est une évidence. Cela passe par l'augmentation des temps de décharge et de la rémunération, la simplification des tâches administratives et l'accès à des temps réguliers de formation. Les emplois d'aide administrative, entièrement supprimés, doivent être rétablis sous la forme d'emplois pérennes et statutaires d'aide au fonctionnement de l'école.

Voilà qui fait consensus !

Le SNUipp-FSU n'a cessé, toutes ces dernières années, de réclamer des mesures allant dans ce sens, pour permettre aux directrices et aux directeurs de s'investir dans leurs missions essentielles : la coordination et l'animation des équipes pédagogiques. Il est grand temps que ces sujets soient posés sur la table.

Des mesures d'ensemble

De plus, le ministre ferait une lecture bien étroite de ce qui se passe aujourd'hui s'il ne l'examinait que sous l'angle exclusif de la direction d'école.

Il serait bien avisé de prendre la mesure du mal-être de l'ensemble des personnels et de se placer résolument à leurs côtés pour les soutenir et leur donner les moyens nécessaires à un exercice apaisé de leur métier en faveur de tous les élèves des écoles de la République.

Ce n'est en effet pas d'une modification structurelle ou statutaire dont les équipes enseignantes ont besoin, mais de mesures améliorant nettement les conditions de leur exercice quotidien du métier.

Pétition intersyndicale



Suicide de notre collègue Christine RENON, directrice à Pantin : plus jamais ça !

Signer en ligne : <https://plus-jamais-ca.fr/>

Rassemblements du 03 octobre

Je remercie l'Institution de ne pas salir mon nom...

... c'est par ces mots que se termine la lettre laissée, Le 21 septembre dernier, par Christine Renon, directrice d'école à Pantin (93) avant de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail.

Le SNUipp 47 appelle à une première réaction collective : se réunir devant les locaux des inspections de circonscription le jeudi 03 octobre à 12h30 pour une minute de silence. Avec l'affichette, un brassard noir... C'est ce jour-là qu'à la demande de l'intersyndicale de Seine-Saint-Denis, se réunira un CHS-CT extraordinaire dans le 93.

Un peu partout en France se tiendront de tels rassemblements.

Ce sera une première réaction collective de la profession face à un drame qui nous concerne toutes et tous.

Les collègues qui le souhaitent peuvent se mettre en grève, il y a un préavis SNUipp-FSU qui les couvre. Pour la déclaration préalable, nous appelons à la boycotter.

Communiqué national SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU exprime sa peine et apporte tout son soutien à sa famille et à ses proches qui vivent une terrible épreuve, ainsi qu'à tous les personnels touchés par ce drame.

Notre collègue a signé sa lettre « Une directrice épuisée. » Au-delà de la grande émotion qu'il suscite dans l'ensemble de la communauté éducative, son acte pose aussi des questions sur les conditions de travail des directeurs et directrices d'école.

Leurs tâches se sont alourdies et complexifiées, les éloignant de leur mission première, à savoir l'animation de l'équipe enseignante. Les emplois d'aide à la direction et au fonctionnement de l'école ont été supprimés. Des injonctions hiérarchiques, parfois contradictoires, sans lien immédiat avec le quotidien de l'école se multiplient, entraînant une perte de sens du métier. Le manque de formation et d'accompagnement est patent, notamment dans la gestion des situations de crise.

Le SNUipp-FSU n'a de cesse d'alerter sur les conditions d'exercice, le manque de moyens et l'insuffisante reconnaissance professionnelle accordée aux directeurs et directrices d'écoles.

Le ministère de l'Éducation nationale doit prendre toute la mesure de la situation de l'école, apporter des réponses urgentes pour un meilleur fonctionnement et garantir la santé, la sécurité et le bien-être au travail de l'ensemble de ses personnels.

Paris, le 26 septembre 2019

Silence on meurt

Laurence De Cock

« Elle était solaire, c'est ce qu'un ami qui la connaissait m'a dit ». Ce soir, dans la cour de l'école Méhul, là où Christine Renon s'est suicidée ce week-end, on se chuchote entre nous ce que l'on sait d'elle. Personnellement je ne savais rien du tout. Mais « solaire » on ne peut pas l'inventer. Et alors la question qui vrille l'estomac plus encore que le dégoût est assez évidente : Qu'est-ce qui est suffisamment puissant et froid pour parvenir à éteindre le soleil ?

Ce ne sont certainement pas les quelques centaines de parents et d'enfants aux yeux rougis qui se tenaient là, aux visages "qui ne réalisent pas", encore hébétés par la nouvelle ; pas non plus les dignes collègues, enseignantes, enseignants, s'excusant patement d'avoir dû improviser cet hommage dans l'urgence. Celles et ceux-là, on le sent, on les connaît, ont toujours soufflé sur les braises du désir de bien faire, forcément. Ils ont fait tenir au contraire.

Qui donc alors ?

La réponse tient dans la si digne lettre envoyée préalablement à ses collègues ; la lettre d'une « directrice épuisée ». C'est ainsi qu'elle la signe, et surtout qu'elle signale.

La réponse tient en une phrase : « Je remercie l'institution de ne pas salir mon nom ».

J'ai cheminé toute la journée avec ces mots. Ce sont eux qui m'ont poussée à aller rendre hommage à une femme

dont je n'avais jamais entendu parler. Parce que nous partageons cette curieuse chose : une commune institution.

Le soleil aurait donc suffoqué sous les coups des salisseurs. Quelle pire souillure en effet que ces fins de non-recevoir aux requêtes, que ces réponses à peine polies renforçant le sentiment d'invisibilité de celles et ceux qui, malgré tout, les attendent, car elles leur sont vitales ; que cette imperméabilité à l'humain de notre institution ?

Devant cette école ce soir, on sent bien que notre colère latente est nourrie par une angoisse immense : qui sera le/la prochain.e ? Devant moi un jeune homme couvre ses oreilles pour ne pas entendre la lecture finale de la lettre. Il suffoque sous les sanglots au point de préférer s'accroupir. Á moins qu'il ne soit tombé. Ce sera peut-être lui, ou toi, ou moi.

Car il est certain que ceux qui ont le pouvoir de salir et d'éteindre le soleil ne s'arrêteront pas en chemin. Ils sévissent bien au-delà des écoles et attaquent tout ce qui subsiste encore d'esprit public. Ringardiser les métiers non soumis à la quête de rentabilité est leur sport favori.[...]

Lire la suite : <https://blogs.mediapart.fr/laurence...>

Ne pas se contenter d'une expression de tristesse et de compassion...

Lire ici : <https://blogs.mediapart.fr/paul-dev...>

Paul Devin

Ce que nous demande Christine Renon, au travers de la lettre qu'elle écrit avant de se donner la mort, ne pourra se contenter d'une expression de tristesse et de compassion. Ce qu'elle nous demande, c'est d'entendre la souffrance quotidienne de ceux qui travaillent dans l'Éducation nationale.

Une souffrance de la vie ordinaire, inscrite dans une multitude de faits que l'examen individuel pourrait considérer comme insignifiants mais dont la reconduction, l'accumulation, la persistance finissent par épuiser les personnes et par vider l'activité professionnelle de son sens, de sa finalité. Qui pourrait trouver indéfiniment l'énergie de répondre à des demandes incessantes quand il ne perçoit plus que ces demandes sont au service de ses élèves ? Occupée toute la journée à une multitude de tâches mais ayant l'impression, le soir, de ne pas savoir ce que l'on a fait, nous dit Christine Renon.

Les discours communs fustigent le fonctionnaire en ressassant les préjugés de ses privilèges, de son inutilité, de son manque d'efficacité et de son coût. La respectueuse considération dont bénéficiaient les enseignants cède désormais trop souvent le pas à une remise en doute systématique de leur travail.

Dans un contexte où la dégradation économique et sociale de la vie quotidienne submerge les familles de graves difficultés et que, dans bien des quartiers, il n'y a guère d'autre porte où frapper que celle de l'école, c'est à l'expression parfois violente du mal-être auquel les personnels doivent faire face. Les directrices et les directeurs sont aux premières loges et trop souvent, ils s'y sentent bien seuls.

La vision technocratique d'un management obsédé par la mesure et le contrôle submerge les directrices et directeurs de procédures, d'enquêtes, de dispositifs sans jamais s'interroger sur ce que représente, dans la réalité de leur temps de travail, l'accumulation de demandes parfois disparates ou inutilement associées à des pressions d'urgence.

La simplification des procédures administratives annoncée à plusieurs reprises n'a guère eu d'incidences perceptibles. Protester contre cela vaut parfois de se voir renvoyer une mise en doute de sa loyauté ...

La demande sociale de réussite scolaire pour tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés, est une ambition nécessaire mais, à défaut de la soutenir par des moyens suffisants, elle confronte les personnels à des difficultés parfois insurmontables et toujours éprouvantes.

Cela fait pourtant longtemps que nous manifestons de vives inquiétudes sur les graves conséquences psychosociales de ces situations sans être véritablement entendus ! Et comment celui qui vit cela, dans la difficulté quotidienne, pourrait-il recevoir sereinement les annonces d'une communication institutionnelle qui ne cesse de répéter que les problèmes sont résolus ?

La lettre de Christine Renon dénonce le profond dysfonctionnement dont elle est victime mais elle est habitée d'un profond respect de tous ceux avec qui elle travaille.

Elle témoigne de la place essentielle qu'avait son métier dans sa vie, comme pour tant de ses collègues.

Elle nous appelle à ce que soit donné au respect du travail de chacun, la part essentielle qui lui est due parce que nous contribuons toutes et tous à servir l'intérêt général.

Elle nous appelle à lutter, dans l'action construite et réfléchie collectivement, pour alerter de la dégradation des conditions de travail.

Elle nous appelle à lutter pour exiger de notre employeur l'exercice de son devoir de protection de ses personnels.

Elle nous appelle à lutter pour l'attribution des moyens nécessaires à l'exercice de nos fonctions pour que chacune et chacun de nos élèves puisse accéder aux savoirs et à la culture commune.

Documents :

Christine Renon a rendu publique une lettre expliquant les raisons de son geste.

L'intersyndicale du 93 a mis une affichette à disposition pour l'apposer sur les portes des écoles.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Lettre de Christine Renon

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Affichette école

[1] <https://www.education.gouv.fr/cid14...>